

Image not found or type unknown



Dispense d'activité et congés retirés

Par **Lilylacen**, le **20/11/2019** à **12:12**

Bonjour notre entreprise va fermer mais nous sommes en dispense d'activité | l'entreprise a-t-elle le droit de nous retirer des congés. Étant délégués nous avons refusé de la signer et sommes actuellement présents dans l'entreprise. Même si nous n'avons aucune activité. Merci